

gambet. Juste à ce moment déboucha de la rue Jean-Baptiste-Perrin, un jeune garçon boucher au service de M. Grimouprez, rue Massena. Le cycliste lui renversa le casque sur la tête.

50 fr. d'amende à M. Blanc pour blessures par imprudence.

AFFAIRES DIVERSES

— Gustave Vallet, à Roubaix, avait reçu en dépôt, de Mme Poupard, rue Monce, à Roubaix, une charrette qu'il a vendue. Par défaut deux mois et 25 fr. d'amende.

— Henri Sibille, à Roubaix, poursuivi pour vol d'un pantalon, est acquitté.

— 16 fr. à Adolphe Candelier, cordonnier, à Roubaix, pour coups à sa femme. Les époux se sont reconciliés.

— 15 fr. à Paul Alexandre, à Roubaix, pour défaut de déclaration d'étranger.

— Trois mois à Théophile Colla, pour intrusion à un arrêté d'expulsion.

— Quinze jours à un sieur Delestran, pour le même délit.

LE SUCRE BEGHIN

se reconnaît à sa blancheur, à sa fonte régulière.

ROUBAIX

La Fête de la Toussaint

La fête de la Toussaint sera célébrée dans toutes les paroisses de Roubaix avec la solennité habituelle. Les messes seront dites aux mêmes heures que le dimanche. A la Grand-Messe les différentes maîtrises roubaixiennes par leurs chants l'éclat de la cérémonie, et la plupart exécuteront une Messe en musique.

La Toussaint nous rappelle un souvenir douloureux certes ; celui de nos chers morts. Il n'est guère de familles qui n'aient à déplorer la perte d'un être cher. Notre devoir est de ne pas oublier dans nos prières les âmes que nous avons aimées.

Roubaix a le culte des morts ; pendant toute la journée, ce sera au cimetière un long défilé des familles venant accomplir sur la tombe de leurs proches le pèlerinage traditionnel. C'est là une pensée pieuse et touchante qu'on ne saurait trop louer, d'autant plus que sur ces tombes parfois fraîchement creusées bien des personnes éprouvent le besoin de se rapprocher de Dieu et puisent dans la pratique de leurs devoirs religieux une consolation à leurs légitimes douleurs.

La manifestation de la Toussaint

Dimanche prochain 3 novembre aura lieu la manifestation du Souvenir Français organisée par l'Union des sociétés patriotiques militaires. Le cortège comprenant 20 sociétés se rendra au cimetière où seront déposés sur le monument des morts pour la patrie une couronne au nom de l'Union des sociétés patriotiques militaires, et une autre couronne au nom de la société nationale du Souvenir Français et des officiers du Corps militaire.

Le discours au nom de l'Union des sociétés patriotiques militaires et du Souvenir Français sera prononcé par M. le lieutenant Robyn, président d'honneur de la Société des Anciens Gradés Français. Réunion des sociétés à 11 heures, rue Paucot, départ du cortège à 11 h. 1/2 précises.

La messe de la Croix-Rouge et du Souvenir Français. — La Société de secours aux blessés militaires La Croix-Rouge française et le Souvenir Français feront célébrer le dimanche 10 novembre, en l'église Saint-Martin, leur messe annuelle, pour les soldats français tombés au champ d'honneur.

Grucifix de salon, nouveau modèle très joli, à 90 centimes. LECTURE POPULAIRE, 35, Grande-Rue.

Succès universitaires. — Nous apprenons que M. Jules Desnoyers, étudiant à l'Université Libre de Lille, vient de passer avec succès en Sorbonne, l'examen de Mécanique physique et expérimentale qui lui confère le titre de licencié en sciences.

Les dentiers en or fin sans plaque de chirurgien-Dentiste WAGNIER, sont parfaits et garantis (98 bis Gd-Rue, Roubaix).

Tir National de Roubaix. — MM. les Sociétaires sont priés de se réunir au Café Moderne rue de la Gare, 1, à 10 h. 3/4, dimanche matin 3 novembre, pour prendre part à la manifestation patriotique organisée par le Cercle Militaire.

Prépare de se munir de l'insigne.

Anciens Militaires. — Réunion obligatoire dimanche 3 novembre, à 10 h. 1/2, Café Dupont, rue de la Gare, 1, pour assister à la manifestation annuelle organisée par les sociétés militaires de la ville. Insigne de réserviste.

Un lot sera tiré au sort au retour du cimetière entre tous les sociétaires présents.

LA BLANCHISSERIE DE LINGE OTTON-MOCHÉ, à LOMME (PASSE A ROUBAIX, Le Mardi) 6300

Les agents sont aveuglés. — On nous signale plusieurs libraires qui exposent à leur vitrine des journaux et revues innombrables sans respecter le droit de propriété intellectuelle. On nous signale, notamment, rue des Fabricants, un étalage de livres et journaux des plus inconvenants.

Et les agents ne voient rien. N'y a-t-il pas de parents de famille parmi eux ? Nous nous permettons de signaler ces exhibitions scandaleuses à La Ligue contre la licence des rues.

Une chute légère. — Un ouvrier zingueur, M. Albert Coucke, 23 ans, au service de M. Jules Kindt, a glissé sur une partie zingueur et est tombé à travers un barreau et s'est blessé grièvement la cuisse droite. Le docteur Derville lui a prescrit 5 semaines de repos.

Blessé à la main. — Un aide-maçon, Félix Bossut, 23 ans, rue des Palmiers, 13, est tombé sur des bois en portant un panier de briques et s'est fait la main gauche. Il devra, de ce fait, subir une incapacité de travail d'un mois.

Un pendu rue de la Barbe-d'Or. — Un homme de peine, François Dupont, 58 ans, rue de la Barbe-d'Or, a été pendu à 9 h. 1/2, dans sa chambre à coucher. Il s'est servi pour se pendre d'un sac, d'une hachette et d'un croquet à la main. Les constatations d'usage ont été faites par le docteur Labbe, médecin-légiste.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE

Audience du jeudi 31 octobre

M. Louis Evrard, directeur de la Maison Coustou, a fait travailler vingt ouvrières pendant plus de 10 heures. Vingt amendes de 5 francs.

M. Francis Bahari a occupé quatre ouvriers le soir. 10 amendes de 5 fr. M. Charles Lussiez n'a pas fait afficher dans ses magasins les lois sur la réglementation du travail. Deux amendes de 5 fr. MM. Oscar Dufosse et Auguste Derry ont contravenu à la loi sur le repos hebdomadaire : 5 fr. d'amende par contravention.

Godofroy Pierre, Desiré Parez, Charles Godard ont encouru des amendes de 1 à 3 fr. pour ivresse.

Léopold Pothé, Louis Cartigny sont pour

suivre pour violences : Trois jours de travail. Pour le même motif, 5 fr. d'amende à Achille Bourgeois.

— Raymond Debryver, Léon Ségard, Marcel Delchambre, Jean George, Marcel Loret ont contravenu aux divers arrêtés réglementant la circulation des vélos : 1 fr. d'amende par contravention.

CHAUFFEURS, MODÉREZ L'ALLURE.

C'est pour avoir donné une trop grande vitesse à leurs autos que Georges Vercoeur et Louis Buisson ont été arrêtés par le commissaire Jules Clarissin, 10 fr.

— Julien Watlet, Oscar Flauvaur, Joseph Minne, Louis Decock, Alphonse Deblauw, Marie Scruet ont laissé courir leurs chiens sans les avoir munis de muselières ou de collier : 1 fr. par contravention.

— Charles Didier, Henri Lefebvre, Emilie Letourneur, Remy Delreyn, Camille et Charles Nottebarri, Kléber Petit sont restés après l'heure dans les estaminets : Ils récoltent 1 fr. d'amende.

— Arthur Tesson a frappé un chien : 5 fr. d'amende.

CENTRAL-CINEMA

33 bis, rue du Vieux-Abreuvoir

Venez voir un chef-d'œuvre, le grand film d'art : « Pour la Couronne », c'est le beau drame de François Coppée ; ce sont les Bulgares aux prises avec les Turcs dans les Balkans. Quelle saisissante actualité ! Et avec cela tout une série de scènes comiques, vues en couleur, Pathé-Cinéma, etc.

Séance continue de 3 h. à 10 h. 1/2. Prix depuis 0,25.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

CHOCOLAT THOMAS LILLE

du 31 octobre

Naisances. — Achille Caselin, rue de Maudouze, 12, à Lorient, 19. — Grésienne Dutrieu, boulevard de Cambrai, 60. — Emilie Tammerman, rue de Soubise, 38. — Léontine Drubbe, rue de Bouvines, cour Ferrat, 7. — Madeleine Nivasse, rue du Vieux-Abreuvoir, 8. — Marguerite Henneuse, rue Desmet, 96.

Décès. — Angélique Depietterre, 84 ans, s. p., rue de Lille, 140. — Florine Lanasé, 55 ans, s. p., rue des Flandres, 43. — Yvonne Rousseau, 60 ans, rue de Denain, 48. — Cour Dhalbon, 12. — Charles Desmet, 23 ans, rentier, rue des Vélodécaps, 28. — Marguerite Bourin, 64 ans, s. p., rue d'Alger, 11.

WATRELOS

Paroisse Saint-Maclois. — La chorale St-Maclois exécutera, à la grand-messe, l'occasion de la Toussaint, sous la direction de son chef M. Jules Defandre, la messe à 3 voix d'Archambaud.

Le dimanche 3 novembre, la chorale chantera à la grand-messe la Messe de Requiem à 3 voix de Girout.

Sociétés : M. Cyrille Hespel, Albert Stelandre et Jules Defandre, Lorgue sera tenu par Mlle Leroy, organiste de la paroisse.

WATRELOS. — Du 31 octobre. — Naisances. — Raymond Dupire, rue des Charms, maisons Lepers, 15. — Georges Morez, rue Neuve, 32.

CROIX

Les jeunes gens ou leurs parents et tuteurs feront bien de prendre connaissance de l'inscription des futurs recrues pour l'armée.

Accident de travail. — Au peignage Holden et Cie, M. Jean Despiere, 42 ans, à Henin, a été serré entre un wagon et un mur. Contusion des côtes, 15 jours de repos, docteur Coubron.

WASQUEHAL

Tembe dans le canal. — Jeudi, le jeune Maurice Bourlet, rue de Marq, passait sur le pont de la gare, quand il est tombé dans le canal quand soudain se penchant pour saisir une branche, il glissa dans l'eau. Des camarades parvinrent à le tirer de ce mauvais pas. Il en fut quitte pour une leçon de prudence et un bain d'eau froide.

SAVON N.-D. DE LA TREILLE

Savon pur pour le linge et le ménage, avec SACHET PARFUMÉ.

Victor VAISSIER.

TOURCOING

Hier, aujourd'hui, demain

Deux faits nouveaux ont marqué la dernière réunion du conseil municipal : la présence d'un nombreux public et les demandes d'explications formulées avec calme par les conseillers socialistes.

Les deux derniers effets de l'application, boiteuse encore, de la R. P. puisque nous n'y avons pas notre part légitime, mais qui provient en faveur de la réforme électorale.

M. Dron a beau déclarer qu'il a le droit de ne pas répondre aux demandes d'explications des conseillers socialistes, le public désormais intéressé aux affaires de la Ville, le jugera.

Le projet de loi n° 10, avait dit M. Dron. C'était vrai hier. Ce n'est plus aujourd'hui. Demain, par l'application plus parfaite de la R. P., Tourcoing sera rendu aux Tourcoingiens et la domination d'un homme et d'une secte aura cessé.

La caisse de secours au loyer

Le « Coin de Terre et Foyer Tourcoingiens » vient d'ajouter une nouvelle œuvre à celles si fécondes qu'il a fondées dans ces dernières années.

Nous en avons exposé le but, les avantages et l'organisation dans un récent article. La nouvelle œuvre porte le nom de « Caisse de secours au loyer » ; elle a pour but de permettre aux familles nombreuses de se procurer un logement salubre et suffisamment spacieux ; elle s'adresse aux possesseurs de jardins ouvriers ayant au moins 5 enfants ; elle leur pro-

curer un secours mensuel de 0,75 centimes par enfant au-dessous de 13 ans.

Les ressources viendront de souscriptions annuelles de 100, 50 et 25 francs et nous voudrions espérer qu'elles ne feront point défaut. Pour remédier à la crise des logements ouvriers ; pour aider les familles nombreuses, espoir de la Religion et de la Patrie, il est préférable d'agir que de gémir.

Le Bulletin Mensuel des Œuvres Familiales du Coin de Terre et Foyer Tourcoingiens, donne une première liste de souscripteurs. Nous la reproduisons pour que la force de l'exemple fasse surgir d'autres dévouements :

Gain du procès intenté par MM. Delegrange et Vanneuvillain au « Coin de Terre et Foyer », 1000 francs.

Dons annuels : M. le pro-doyen Gruson, 100 fr. ; M. Fernand Dewavrin-Delestran, 100 fr. ; Docteur Delegrange, 100 fr. ; André Thiébaux-Castille, 100 fr. ; Fernand-Dewavrin fils, 25 fr. ; Louis Toulemonde-Eloy, 50 fr. ; Augustin Masquillier-Odeux, 50 fr.

Brasserie des Familles

Aujourd'hui vendredi, à l'occasion de la fête de la Toussaint, matinée à 3 heures et soirée à 8 heures. Changement complet du programme.

Samedi 2 novembre, soirée à 8 heures.

Dimanche 3 novembre, matinée à 3 heures 1/2 et soirée à 8 heures.

Lundi 4 novembre, soirée à 8 heures.

Mardi 5 novembre, matinée à 2 heures 1/2 et soirée à 8 heures.

HORLOGERIE-BIJOUTERIE Réparations

V. ROMMENS-VANZEVEREN ; 13, Gd-Rue de Lille, 0276

Paroisse N.-D. de Consolation. — Le Neuvaine pour les Trépassés se fera du 1er au 10 novembre.

Le 1er, 3 et 10 novembre, messe de la Neuvaine, à 7 heures. Le 12, à 10 heures. Le 13, messe de la neuvaine à 8 h. 1/2, salut à 7 h. 1/2. Prédicateur : le R. P. Diernan.

Intentions de la neuvaine : Tous les fidèles passés, mais spécialement ceux des défunts inhumés dans le cimetière du Pont-de-Neuvaine, les bienfaiteurs et les défunts de la paroisse.

Dimanche 3 novembre, à 9 h. 1/2, grand-messe chantée pour les bienfaiteurs.

Pendant la neuvaine, et tous les dimanches de l'année inscription dans la confrérie de N.-D. de Consolation. S'adresser à la sacristie.

Pharmaciens de garde pour le vendredi 1er novembre, à partir de midi : MM. Courth, 2, rue des Carliers ; Raese, 50, rue de la Croix-Rouge ; Demare, 34, rue de Lille.

Clésion au Conseil des Prud'hommes

Une décision au Conseil des Prud'hommes aura lieu, dimanche prochain, 3 novembre. Le scrutin sera ouvert de 9 heures à midi, à l'Hotel de Ville.

Sont convoqués les électeurs patrons de la seiche (poignée et filature de laine) qui, tous, voudront, par leur vote, donner une marque de sympathie et de confiance au candidat qui est M. René Lefebvre-Walque, filateur de laines.

Opérations du 24 au 31 octobre. — 417 versements, 69.519 fr. ; 207 remboursements, 74.850 fr.

Exposé le vendredi et les jours fériés, les guichets sont ouverts tous les matins pour les opérations de versements et de remboursements : le dimanche de 9 h. à 11 h. 1/2 ; les autres jours de 10 h. à 11 h. 1/2.

Assistance obligatoire. — Les mandats d'octobre seront payés samedi, de sept heures à midi exactement.

Tir National. — La Commission technique, réunie mercredi soir, a décidé qu'en raison de la proximité du cimetière, le tir serait suspendu pendant la journée du 1er novembre.

Elle a nommé les différentes commissions qui auront à occuper du concours fédéral de 1913.

Dans le but d'accroître le nombre de tireurs de Tourcoing et de ses cantons elle a institué un concours gratuit doté de nombreux prix qui aura lieu les 10, 17 et 24 novembre et fin décembre et sera exclusivement réservé aux jeunes gens libérés en 1912, habitant à Tourcoing, à l'exception de la simple présentation de leur livret militaire.

La grève des mécaniciens. — M. Aurilio, juge de paix, adressé à MM. les Présidents et Membres de la Commission patronale occupant des ouvriers mécaniciens à Tourcoing, la lettre suivante, dont copie a été affichée :

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

du 31 octobre

Naisances. — Alexandre Lefebvre, rue du Fresnoy, 25. — Yvonne Dubois, rue Carnot, 88. — Marie Naert, rue de la Cité, 45. — Marcelle Ferrant, rue Nationale, 122.

Décès. — Charles Thibaut, 11 jours, rue du Jura, 61. — Adèle Plateau, 61 ans, s. p., rue de Lille, 37.

ELIXIR DES PÈRES CHARTREUX

« Targant », Cordial Tonique, Digestif. En vente dans toutes les Epiceries et Pharmacies.

HALLUIN

Pharmacie de service aujourd'hui vendredi, M. E. Graye, 15, place de l'Eglise.

Sentier des Broutchets. — La Commission départementale a homologué les alignements du chemin rural reconnu n° 8, dit Sentier des Broutchets. Le plan de ce chemin restera à la mairie ou d'ailleurs sera remis à la commune.

RONCQ. — Naisance. — René Plantefève, rue de la Laine.

UN BON REMÈDE POUR LA GORGE

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, la toue de la voix, les angines, les phtisies de la gorge, la toue sèche d'un rhume, faites usage des TABLETTES DU DOCTEUR VATEL. — Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat de 1 fr. 35 adressé à M. BERTHIOU, rue des Lacs, 14, Paris.

LINSELLES

Une maison incendiée

Mardi, vers 4 heures du matin, un incendie a détruit complètement l'estaminet « Au Coeur Joyeux » tenu par M. Honoré Catry, au hameau du Stemborg. M. Honoré avait quitté son estaminet la veille au soir, à 11 heures, pour aller demeurer à Werriq. Les Sauveteurs furent

LA GUERRE dans les Balkans

Nouvelle confirmation de la victoire de l'armée bulgare

Sofia, 31 octobre, 6 h. 30 du soir. — A la suite de la bataille générale engagée avec les forces LES PLUS IMPORTANTES DE L'ARMÉE TURQUE, SOIT ENVIRON 150.000 HOMMES, sur la ligne Buzarski-Hisar et Lile-Bourgas, l'armée bulgare, après trois jours de combat a défilé l'ennemi et la forêt de se retirer de ses positions importantes.

L'ARMÉE BULGARE POURSUIT ÉNERGIQUEMENT L'ENNEMI QUI SAT EN RETRAITE EN COMPLETE DÉROUTE VERS BABSI ET THORLU.

Un grand nombre de drapeaux de munition de troupes se trouvent aux mains des Bulgares.

De nombreux Turcs ont été faits prisonniers. Les pertes des Bulgares sont comparativement insignifiantes.

Les Turcs massacrent les chrétiens et incendient les villes.

Sofia. — Les villes d'Avail et de Lile-Bourgas et de Marach, à l'ouest d'Andrinople sont brûlées.

Toute la population chrétienne a été massacrée par les Turcs.

Toutes les villes de la région de la Melnik auraient été incendiées par les Turcs.

La victoire est reconnue officiellement

Paris. — La Légation de Bulgarie nous communique la dépêche suivante : « Stara-Zagora, 31 octobre, 3 h. du soir. — OBTI QUINQUANTE MILLE TURCS ONT ÉTÉ VAINCUS PRÈS DE LULE-BOURGAS. L'ARMÉE BULGARE POURSUIT L'ENNEMI QUI FUIT EN PANIQUE. »

L'ARMÉE MONTÉNEGRIQUE

Prise d'Ipek

Ridica, 31. — Ipek a été occupé par les troupes du général Vukotich.

L'armée a été accueillie avec enthousiasme par la population. Une messe a été célébrée à la cathédrale pour remercier Dieu de la victoire.

La Marine Grecque

Athènes, 31 octobre, 8 heures 10 du soir (De notre envoyé spécial). — Le vice-amiral Coussodakis, commandant de l'escadre de la mer Egée, a télégraphié au ministre de la Marine que Thabos et Imbros ont été occupés.

Le drapeau national y a été hissé. Le croiseur « Canaris » a été envoyé au mouillage pour occuper l'île de Strat. Les destroyers « Lion » et « Panthère » sont arrivés à Lemnos.

L'Armée grecque

DES VILLES CONQUISES

Athènes, 7 h. 30 soir. — Le Gouvernement grec a nommé plusieurs commissaires dans les provinces conquises et un commissaire général à Sierdija.

L'Armée Serbe

Belgrade. — Dans la bataille de Kurnovo, l'armée Serbe presque entière s'est trouvée en présence de plus de 75.000 Turcs. On craint que le matériel français que les Serbes ont pu faire fuir les Turcs sur Monastir.

LES SERBES CONSIDÈRENT LA CAMPAGNE EN MACÉDOINE COMME TERMINÉE.

LES NOUVELLES SERBES

Belgrade. — La nouvelle publiée par la « Zeit », d'après une information de Bucarest, déclarant que le gouvernement turc s'est adressé confidentiellement à la Serbie et lui a offert la paix est dénuée de fondement.

LES NOUVELLES TURQUES

Nous donnons, pour la curiosité du fait les nouvelles suivantes, d'origine turque, que ne font que continuer la série de naïvetés vantardises qui dure depuis l'ouverture des hostilités.

Notre envoyé spécial les transmet consciencieusement à titre documentaire : Constantinople, 31. — Le « Tanine » apprend qu'au cours d'un combat près de

prévenus trop tard. A leur arrivée tout était détruit.

La maison appartenant à M. Pierre Destombes, cultivateur. Le mobilier d'estaminet, à M. Froidure, brasseur, à Comines.

Les dégâts s'élevaient à 4500 francs ; ils sont couverts par une assurance.

Lache agression.

Mardi, à 6 h. du matin, Mlle Aline Catry, 30 ans, fille de M. Pierre Catry, cultivateur à la Longuecourt, se rendait à la messe. Arrivée près de la ferme de M. Louis Rouzé, elle rencontra un cycliste dont la figure était masquée par un mouchoir qui sans mot dire, lui porta un coup de couteau qui l'atteignit à la main. Son coup fait le cycliste, s'enfuit dans la direction de Bondua.

Étrayée par une attaque si brusque, Mlle Catry n'eut pas la force d'appeler au secours. De retour chez elle, elle ne put donner, qu'une vague signalement de son agresseur. Elle reçut les soins du docteur Delbecq, qui a constaté une plaie assez étendue à la main gauche.

Le gendarme d'Halluin, recherché l'auteur de cette lâche agression.

Voieur arrêté. — Inculpé de plusieurs vols, Auguste Ghiesbreghe, 30 ans, journalier, a été arrêté par les gendarmes d'Halluin qui l'ont rencontré au hameau du Gœvre.

Bur-Hisar, un fort détachement bulgare a été complètement anéanti (I)

Constantinople, 31, 8 h. 35. — On déclare officiellement qu'une bataille violente continue sur toute la ligne d'Eski-Baba, Lile-Bourgas et Viza.

L'état-major estime à 99 pour cent l'espérance d'une victoire turque.

On assure que les troupes d'Andrinople ont infligé une nouvelle défaite aux Bulgares.

Constantinople. — Des bandes bulgares ont lancé à Demotica des bombes qui ont incendié une partie de la ville.

Constantinople. — M. Bompard, ambassadeur de France, et de Giens, ambassadeur de Russie, ont rendu visite à Kiamil-Pacha.

Les cinq ambassadeurs conféreront ce soir sur la situation.

Constantinople. — Nazim-Pacha télégraphie que l'armée turque de l'Est est aux prises depuis quatre jours avec l'ennemi entre Lile-Bourgas et Viza.

Il y a des combats très vifs.

L'autre corps d'armée revenu à Lile-Bourgas est au Nord de cette localité. Il riposte vigoureusement aux forces ennemies, s'avancant dans cette direction.

Les forces d'Andrinople continuent à se défendre avec constance.

Les troupes campées aux environs de Viza avancent avec succès.

Constantinople. — Les journaux turcs décrivent la situation de l'armée comme satisfaisante. Le moral des troupes est excellent.

Les troupes turques marchent dans la direction de Mustapha-Pacha et les Bulgares subissent de grosses pertes.

D'après les journaux une certaine bulgare se trouve prise entre deux forces turques.

Un corps d'armée turc a délogé les Bulgares d'Esknekdjikou, où les Turcs ont pris 10 canons aux Bulgares.

Les forts d'Andrinople ont détruit par leur canonnade les fortifications élevées par les Bulgares.

Le feu de l'artillerie a été dirigé contre deux aéroplanes bulgares, l'un d'eux est tombé.

Un régiment de cavalerie bulgare a été anéanti.

Dans le combat de Lile-Bourgas les Turcs auraient pris six canons aux Bulgares.

Les nouvelles venant de l'étranger

D'ANGLETERRE

L'ACTION DES PUISSANCES

Londres. — On apprend dans les milieux diplomatiques que les craintes au sujet de la possibilité d'une action éventuelle de l'Autriche-Hongrie dans les Balkans qui pourrait amener des complications en Europe, sont dénuées de tout fondement.

On déclare que l'Autriche-Hongrie est d'accord avec les autres puissances en ce qui concerne le maintien de la paix, et n'a aucunement l'intention de prendre une action quelconque qui pourrait amener un résultat contraire.

D'AUT